

VILLE DE DESCARTES

**DOCUMENT
À CONSERVER**

[... DICRIM ...]

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Document Service Urbanisme - 2019





S O M M A I R E

- 1** Les risques majeurs Page 3
- 2** L'information préventive Page 4
- 3** L'alerte Page 5
- 4** Les différents risques Pages 6-10
 - a • Inondation Page 6
 - b • Rupture barrage Page 7
 - c • Tempête Page 8
 - d • Canicule Page 9
 - e • Neige et Verglas Page 10
- 5** Les contacts Page 11



1 Les risques majeurs

Un événement potentiellement dangereux représente un risque majeur s'il s'applique à une zone où existent des enjeux humains, économiques et environnementaux

Il est caractérisé par deux éléments :

- **Une gravité certaine**
- **Une survenance ponctuelle**

Les deux familles de risques majeurs sont :

- **Les risques naturels** : inondation, tempête...
- **Les risques technologiques** : risque industriel, rupture de barrage...



2 L'information Préventive

L'information préventive, instaurée par le décret n°90-918 du 11 octobre 1990 modifié par le décret du 9 juin 2004, stipule que :

« L'information donnée au public sur les risques majeurs comprend la description des risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement, ainsi que l'exposé des mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour limiter les effets »

Ce D.I.C.R.I.M., Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, a donc **pour but d'informer les habitants** et les personnes qui exercent une activité sur Descartes des risques majeurs pouvant survenir sur la commune.

Il vous indiquera également **les mesures de prévention** prises par la collectivité ainsi que la marche à suivre en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), afin de préserver les enjeux communaux (humains, économiques...).



3 L'alerte



Le DICRIM a pour but de vous informer des risques pouvant survenir à Descartes.

Il faut bien garder à l'esprit que ces événements sont exceptionnels.

Plusieurs systèmes d'alertes sont mis à votre disposition pour vous informer et vous alerter :

■ Les cartes de vigilance de Météo France

Vigilance verte : pas de vigilance particulière

Vigilance jaune : soyez attentif et surveillez l'évolution de la situation

Vigilance orange : soyez très vigilant, des phénomènes dangereux sont attendus. Surveillez la situation et respectez les consignes des pouvoirs publics **Alerte SMS Mairie**

Vigilance rouge : vigilance absolue. Phénomènes dangereux d'une grande intensité **Alerte SMS Mairie et déclenchement PCS**

■ Le relais de l'information dans les médias (Radios, télévision, internet...)

En cas de déclenchement du PCS, un système local d'information sera mis en action (porte à porte, sms, appels téléphoniques).

4 Les différents risques

a • Le risque inondation

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone habituellement hors d'eau, due à une augmentation du débit d'un cours d'eau, principalement provoquée par des pluies importantes et durables.

Quelques conseils en cas de crue pour les habitants de la zone inondable :

Pendant la phase d'alerte :

- Mettre à l'étage les documents importants (papiers, photos...)
- Mettre hors d'atteinte d'eau les produits toxiques et les appareils électroniques
- Fermer les portes, fenêtres et soupiraux
- Couper le gaz et l'électricité
- Aller à l'étage de votre habitation
- Evacuer sur ordre de la mairie et chercher un hébergement sans danger

Après :

- Aérer
- Evaluer les dégâts
- Contacter votre assureur



> Ne pas faire

Ne pas aller chercher les enfants à l'école

Les enseignants s'occupent d'eux, ils connaissent parfaitement les instructions visant à mettre les enfants à l'abri



Ne téléphoner qu'en cas d'urgence

> Faire



Ecouter la radio et suivre les consignes



Fermer portes et fenêtres



Couper le gaz et l'électricité



Monter à l'étage

Descartes est traversée par la Creuse, rivière qui prend sa source au Plateau de Millevaches, dans la Creuse (23).

Quelques informations sur la Creuse :

- longueur : 255 km,
- superficie du bassin versant : 9 750 km²,
- départements traversés : le Creuse, l'Indre, l'Indre et Loire et la Vienne,
- se jette dans la Vienne au Bec des 2 eaux.

Les différents risques

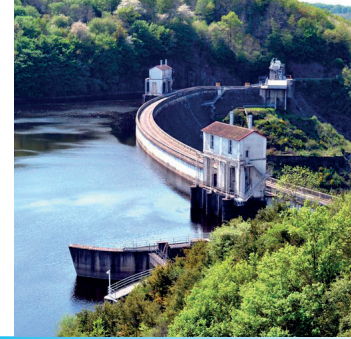
b • Le risque de rupture du barrage d'éguzon

Il existe un risque infime de rupture du barrage d'Eguzon mais si tel était le cas, une masse d'eau conséquente se propagerait dans la vallée de la Creuse.

Il faut savoir que l'onde de submersion arriverait à Descartes environ 15 heures (réf. PPI Eguzon) après la rupture, ce qui laisse le temps de réagir.

Le PCS serait automatiquement déclenché.

Une procédure d'évacuation et d'hébergement serait mise en place.



Quelques informations :

- Construction de 1922 à 1926
- Lac pour production d'électricité et régulation des crues
- 58 millions de m3 d'eau
- Longueur en crête : 300 m
- Hauteur : 61 m
- Epaisseur de la base : 54 m



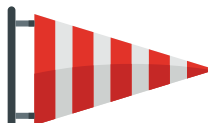
Les différents risques

c • Le risque de tempête

Les tempêtes sont des phénomènes qui peuvent atteindre un fort degré de gravité. Souvent accompagnées de forte pluie, elles se révèlent dévastatrices.

Le principal moyen d'alerte est le bulletin émis par météo France.

Les cartes de vigilance sont actualisées plusieurs fois par jour. Elles sont, en cas d'alerte, relayées dans les médias pour informer le plus grand nombre.



> Ne pas faire

Ne pas aller chercher les enfants à l'école

Les enseignants s'occupent d'eux, ils connaissent parfaitement les instructions visant à mettre les enfants à l'abri



Ne téléphoner qu'en cas d'urgence



Ne pas prendre votre véhicule

> Faire



Ecouter la radio et suivre les consignes



Rentrer rapidement dans un bâtiment en dur le plus proche et à l'abri des chutes éventuelles d'arbres, de cheminées ou de bris de baies vitrées

Les différents risques

d • Le risque de canicule

Les canicules récentes et leurs tragiques conséquences sont encore présentes dans la mémoire de chacun.

De tels épisodes de chaleur peuvent se reproduire. Il est donc de notre devoir de protéger les personnes vulnérables :

- **Repérer les personnes isolées à risque.**
- **Alerter et informer**
(personnes isolées et personnes hébergées en institution).
- **Protéger et être solidaires.**

Des campagnes d'information sont menées chaque année pour diffuser les préconisations à respecter pour faire face à la chaleur

Le plan canicule comporte 3 niveaux :

1. le 1^{er} niveau étant celui de la veille saisonnière

Il correspond notamment à l'installation du dispositif de veille biométéorologique, assuré par Météo-France et par l'Institut de veille sanitaire (InVS), afin de détecter au mieux la survenue d'une éventuelle canicule.

Les 2 autres niveaux, activables en fonction de la situation, sont :

2. le niveau de mise en garde et actions

déclenché par les préfets des départements concernés lorsque les conditions météorologiques l'exigent,

3. le niveau de mobilisation maximale

déclenché au niveau national sur instruction du Premier ministre dans le cas où la canicule est aggravée par d'autres facteurs (rupture de l'alimentation électrique, pénurie d'eau potable, saturation des établissements de santé...).



Les différents risques

e • Le risque neige et verglas

Les épisodes de neige et verglas sont fréquents en hiver. L'expérience des années précédentes nous montre que de telles intempéries peuvent paralyser toute une région.

Quelques conseils :

- Éviter au maximum les déplacements en cas d'épisode neigeux ou de pluie verglaçante.
- Nettoyer le trottoir devant son habitation.
- S'équiper de chaînes ou de pneu neige (si possible).

De plus, la commune a mis en place un « plan neige », activé dès le début d'un épisode neigeux.



5 Numéros d'urgence et contacts



112 : numéro d'urgence européen

112 OU 15 : SAMU

112 OU 18 : Sapeurs Pompiers

112 OU 17 : Police et Gendarmerie

115 : SAMU Social

114 : Centre National de Relais pour personnes sourdes et malentendantes

Gendarmérie de Descartes : 02 47 91 36 80

Mairie de Descartes : 02 47 91 42 00
www.ville-descartes.fr

Préfecture d'Indre et Loire : 0 821 80 30 37

Météo France : www.meteofrance.com

Surveillance crue : www.vigiecrues.gouv.f



**Document réalisé par
le service urbanisme de la Ville de Descartes
Téléchargeable sur : www.ville-descartes.fr**

